



# GLOBULE ROUGE 62

JOURNAL DE LA SANTÉ DES COMMUNISTES DU PAS-DE-CALAIS

Édition octobre / novembre 2015 - ispcf 62

## De la chemise à la blouse : la contagion !

La loi santé est la nouvelle trouvaille libérale de ce gouvernement décidément résigné à détricoter méthodiquement les services publics, notre modèle de protection sociale. Partout où le service public est démantelé (télécommunication, énergie, service postal...), les conséquences ont été terriblement lourdes à la fois pour les usagers, mais aussi pour les personnels. Fonctionnement à flux-tendu, suppressions massives de postes, management très dur faisant exploser les statistiques du mal-être au travail voire causant des suicides, pénibilité et pire que tout : détérioration du service rendu à la population. La méthode est désespérément toujours la même. Tout commence par des textes européens qui feraient pâlir une Thatcher qui s'ignore, puis à l'échelle nationale, les gouvernements s'attellent à organiser sciemment les déficits par des réformes structurelles pour enfin justifier le besoin de réformer en profondeur (réformer signifiait ici détruire)

Pour l'hôpital public, les gouvernements successifs n'ont donc pas fait dans l'originalité : Bachelot a mené une offensive redoutable avec le plan hôpital 2007 (T2A, ...) et la loi HPST, puis maintenant Touraine avec sa loi Santé. Qu'est ce qu'on peut bien y trouver comme horreurs dans ce texte ? L'offensive la plus dangereuse est sans doute le projet de GHT. Des Groupements Hospitaliers de Territoires, une belle appellation qui signifie le regroupement de structures sur un même territoire. L'objectif est assez bateau pour la ministre. Pouvoir réaliser des économies d'échelle via la mutualisation des moyens sur de vastes territoires. Des chiffres circulent et font froid dans le dos : Alors que, aujourd'hui, on dénombre 1200 à 1300 hôpitaux, il serait question de constituer 150 GHT ! Où est la volonté d'assurer le lien de proximité ? où est la volonté de réduire les inégalités territoriales d'accès aux soins (on en sait quelque chose chez nous) ? Car au-delà du coût toujours plus lourd pour les familles (directement lié aux remboursements de la Sécurité Sociale), la proximité des structures est un facteur essentiel. Faut-il une fois de plus le rappeler, 25 à 30 % des français renoncent aux soins !

De plus cette loi Santé vient s'inscrire dans un contexte et un paysage terriblement amputé : Outre cet été les fermetures temporaires d'urgences, un ballon d'essai pour une probable traduction par la fermeture de 70 services d'urgences dans tout le pays, outre les 22 000 suppressions de postes prévus pour faire radicalement fondre la masse

salariale des hôpitaux, outre les 3 milliards d'euros d'économies annoncés qui sont contrebalancés par le développement de l'ambulatoire qui aura pour incidence de creuser un autre déficit que celui de l'hôpital (celui de la sécurité sociale), c'est une dégradation extrêmement préoccupante des conditions de travail des agents qui s'annoncent. Aujourd'hui la situation est au bord de l'explosion dans bien des services. On peut d'ailleurs du côté des conseils de surveillance, saluer l'esprit de service public et le dévouement des agents qui acceptent les heures supplémentaires non rémunérées, les bas salaires qui n'ont pas augmenté depuis des années maintenant, les externalisations qui sont autant de coups portés à la qualité des soins, de la prise en charge ...

Il y a urgence à arrêter cette folie qui consiste à faire des économies drastiques sur le dos de l'hôpital, sur le dos des patients. Une grande civilisation comme la nôtre s'est bâtie sur un système de soins performant. Il est temps de faire le choix politique de consacrer d'importants investissements publics pour maintenir un haut niveau de qualité des soins, un outil hospitalier moderne répondant à l'impératif de la proximité, à celui d'une prise en charge à 100 % par la sécurité sociale, à celui de service public et donc d'un statut préservé et rémunéré à sa juste valeur pour les agents hospitaliers.

C'est là le sens du combat des élus, des parlementaires communistes contre la loi santé. On l'a vu, deux chemises arrachées provoquent l'hystérie chez Valls et plus globalement dans les rangs du patronat. Alors peut-être faudra-t-il s'en prendre à quelques blouses sales de ceux qui mènent aveuglement la guerre à l'hôpital public pour faire la part belle aux prédateurs groupes privés !



**Cathy**

**POLY-APOURCEAU,**

*Conseillère régionale  
PCF / Front de gauche  
Nord Pas-de-Calais*

## > « Un processus néfaste de fusion / privatisation / rationalisation »

*Questions / réponses avec le Sénateur Dominique WATRIN*

### **G.R : Quel est l'esprit de la loi Santé débattue il y a peu au Sénat ?**

C'est une loi qui veut adapter l'offre de soins non pas aux besoins, mais à une volonté de maîtrise des dépenses, ce qu'a encore aggravé la majorité de droite au Sénat. Nous sommes donc dans un processus de fusion / privatisation / rationalisation que nous ne pouvons accepter. Les quelques mesures positives (ouverture de salle de consommation à moindre risque, suppression du délai de réflexion pour l'IVG, reconnaissance des centres de santé dans le parcours de soins, tiers payant généralisé, effort de transparence quant aux liens d'intérêt...) sont loin de suffire pour transformer cette loi composée d'une mosaïque de mesures diverses en une vraie loi-cadre de santé publique.

### **G.R : Quelles recommandations faites-vous pour justement aller vers une réforme juste et progressiste ?**

L'heure est à l'arrêt des suppressions d'activités, des fermetures de services de santé, à l'attribution de moyens spécifiques aux missions des centres de santé (tiers payant, prévention et actions sociales). L'heure est au remboursement par la sécurité sociale des soins prescrits (y compris lunetterie, soins bucco-dentaires, prothèses auditives) à 80 % tout de suite et à 100 % pour les jeunes. Ces propositions, véritables marqueurs de choix de gauche, que nous avons portées tout au long de l'examen de cette loi font cruellement défaut, ce qui nous a conduits à rejeter cette loi. Les sénatrices et sénateurs du groupe CRC continueront à défendre la nécessité d'élaborer une grande loi de santé PUBLIQUE, aux côtés des personnels de santé et des patients.



**Dominique**  
**WATRIN,**  
*Sénateur*  
**PCF / Front de gauche**  
*Pas-de-Calais*

## > Il y a le feu à Beuvry !

Les personnels de l'hôpital de Beuvry s'étaient mobilisés en nombre le 1er octobre, dans le cadre de la journée nationale d'action contre la loi Santé. Comme dans bien d'autres hôpitaux du département et du pays, les conditions de travail se détériorent dangereusement au sein de l'hôpital.

La colère monte chez les personnels qui parlent d'une gestion irresponsable du directeur, qui dirige trois hôpitaux dans le département en même temps, notamment le Centre Hospitalier de Lens. Chouchou de l'ARS car petit soldat aux ordres lorsqu'il s'agit d'appliquer les recettes indigestes de l'austérité et donc du démantèlement de l'hôpital public, il a lancé des investissements disproportionnés que l'activité de l'hôpital ne peut couvrir financièrement. Surtout que la maternité a été privatisée et que l'hôpital est déficitaire à hauteur de 20 millions d'euros.

La visite du maire de Béthune n'y changera pas grand chose, derrière les mots, il manque des actes pour véritablement soutenir l'action des personnels. Cet hôpital est reconnu pour la qualité de ses services et son ancrage territorial est une nécessité aux vues de la densité de population du secteur. Il faut exiger de l'ARS, et donc des pouvoirs publics, des moyens substantiels pour assurer la pérennité de la structure. Car on parle là d'une entité qui emploie presque 1500 hommes et femmes.

### > Le chiffre du mois ...

**« 87 milliards d'euros »**

La somme que pourrait générer la taxation des profits financiers au taux actuel des cotisations sociales employeurs !

---

## Je veux me battre / J'adhère au Parti Communiste Français

> **Nom / Prénom :**

> **Adresse :**

> **Tel :**

> **Mail :**

A retourner à Fédération PCF du Pas-de-Calais, 66 rue de la Gare BP 256 62305 LENS CEDEX